

Document de référence du Plan National de Formation

à l'usage des

- Délégations régionales
- Délégations départementales
- Formateurs

Brevet Fédéral Animateurs Officiels







Animateurs Et Officiels

Discipline sportive

TIR A L'ARC

- 1°) Contenus communs définis par la Commission Nationale Formation
- 2°) Contenus spécifiques définis par :
 - la Commission Nationale Sportive Tir à L'Arc

le: 1er MARS 2007

Page 2 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Conditions d'entrée dans le cursus de formation d'animateur

Activité sportive : TIR A L'ARC

1°) Etre licencié UFOLEP

2°) Valider une période probatoire d'expérience associative d'au moins 20 heures

3°) Age requis défini par la CNS:

au moins 17 ans à l'entrée en formation et au moins 18 ans à l'obtention du BF1A

4°) Justifier d'un niveau technique de pratique dans l'activité

Niveau requis : - A l'issue de la période probatoire, le stagiaire devra connaître : la culture générale de l'archerie :

L'histoire de l'arc et de l'archerie, la terminologie liée au tir a l'arc, les différents types d'arcs, les réglages

de l'arc et les différentes disciplines de tir à l'arc

(Ces documents devront être fournis par le délégué départemental lors de l'inscription d'entrée en formation)

Page 3 sur 27 Commission Nationale Formation 2007









ANIMATEUF		NIMATEURS	Brevet Fédéral 1er degré BF 1 A	Brevet Fédéral 2ème degré BF 2 A	Approfondissement BAFA	Options
	Conditio	ons d'entrée en formation	Avoir ans (débuter par UC Probatoire)	Etre titulaire du BF1 A complet et AFPS	Complément à BF1 A	
	Compétences visées		EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association. EC de participer à l'organisation de l'activité dans le département	EC d'animer et gérer un projet d'animation dans l'association et dans le département ou la région. EC de participer aux actions d'une équipe de formation	EC d'intégrer des notions liées aux centres de vacances et de loisirs	Définies par CNS / GTS
		Durée totale	100H <i>(20+8+22+50.)</i>	100H <i>(8+42+50)</i>	15H	
	Comp	étences capitalisables	Etre capable de :	Etre capable de :	Etre capable de :	
	Pé	ériode probatoire 20H	•S'intégrer à une vie associative à des fins d'animation ou de gestion. Maîtriser les bases techniques nécessaires à la pratique de l'activité			
202	UCC TC.1	Mouvement Associatif et Sportif	•Participer au fonctionnement de son association UFOLEP.	•Positionner son association dans son environnement. •Contribuer à la mise en œuvre d'un projet adapté à ses prérogatives		
2	UCC TC.2	Animation pédagogique	• Mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission	•Mettre en œuvre un projet adapté à sa mission		
Tropo	UCC Sportif UCC Animation pédagogique UCC TC.2 Animation pédagogique UCC TC.3 Sécurité de la pratique		•Animer sans risque, en tenant compte des données scientifiques	•Prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique, dans une démarche de transmission de savoirs.		
Activité Sportive		4.1 Technique et Pédagogie	Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base Identifier des techniques sportives à différents niveaux de pratique Mettre en œuvre des situations d'apprentissage évolutives pour développer des actions motrices de base. Concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage	•Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques •Transmettre des connaissances	•Observer et analyser •Se sensibiliser aux spécificités de la vie collective	
	UCC	4.2 Législation	•En regard des Brevets d'Etats, la réglementation s'applique aux seules activités rémunérées. CF formations fédérales.	En regard des Brevets d'Etats, la réglementation s'applique aux seules activités rémunérées. CF formations fédérales.	•Connaître la législation relative à la pratique en C.V.L. — V.V et C.L.S.U.	
	A.S. 4	4.3 Sécurité de la pratique	Identifier et prévenir les risques liés à l'activité (gestion du pas de tir) Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers sur le lieu et autour du lieu de pratique Prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités	Connaître et être capable d'analyser les risques liés à l'activité (organisation du pas de tir). Rédiger des fiches didactiques, adaptées à la pratique de l'activité Connaître les inter- relations entre la pratique et les actions motrices mises en œuvre.	•Maîtriser les notions de responsabilité •Identifier les besoins du public	
		4.4 Environnement	·ldentifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels ·Agir en fonction des contraintes qui en découlent ·Prendre en compte la protection du milieu	•Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels utilisés - Les faire accepter - Les faire respecter.	Prendre en compte l'environnement dans la gestion de l'activité	
	tion en ince en ion 50 h.	Stage Pratique dans l'Association	•Participer à la vie de son association et à la vie du Comité départemental Ufolep	•Connaître la Fédération et son organisation régionale.		
Format	Formation en alternance en association 50 h.	Stage Pratique en Animation	•Prendre en charge l'animation d'un groupe dans son association et gérer l'activité dans sa globalité	•Réaliser un projet au niveau départemental ou régional, en liaison avec leurs commissions techniques		
		AFPS	•Etre titulaire d'une attestation de formation			

Page 4 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 1er degré Animateurs et Offici	els	BF 1 A et BF 1 O	Tronc commun	8H	
Conditions d'entrée en formation (pré requ	JiS): Avoir l'á	àge requis par CNS/GTS concerné.	Avoir vécu et fait valider la pério	de probatoire	
Compétences visées : EC d'organiser, d'animer et de la région.	Compétences visées: EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département et				
UCC - T.C - 1.1 Mouvement Associatif et Sportif - 3H mini	UCC - T.C - 1.2 Animation pédagogique - 2H30 mini		UCC - T.C - 1.3 Sécurité de la pratique - 2H30 mini		
Compétences visées Etre capable de participer au fonctionnement de son association Ufolep. Capacités recherchées - se situer dans son parcours individuel de formation - décliner les principes fondamentaux de la loi 1901. La loi sur le sport de 1984, etc - participer à la vie de son association - identifier les rôles, statuts et fonctions des membres de	Etre capable de met sa mission. Ca - observer et évaluer - identifier et prendre - adapter ses métho du sport » - accueillir, sensibilise	ompétences visées ttre en œuvre des situations adaptées à pacités recherchées en compte les différents publics des d'apprentissage à cette « autre idée er et informer	Compétences visées Etre capable d'animer sans risque, e scientifiques en matière de sécurité. Capacités rech - mobiliser les connaissances de ba et biomécanique - écouter, rassurer, mettre en confian - identifier les risques liés à sa pratiqu - identifier les règlements généraux	en tenant compte des bases erchées se en anatomie, physiologie ce ue	
l'association - connaître la délégation départementale UFOLEP et le fonctionnement des CTD "Commissions Techniques Départementales" - connaître les démarches administratives pour la prise de licence.		des situations simples et les enchaîner dagogique.	agir en cas d'accident, d'incident ou connaître les consignes de sécuri secours adaptés aux situations d'urgi connaître les risques liés au dopage	té et les gestes de premier ence possible e et aux conduites addictives	
Contenus synthétiques de formation - présentation du PNF et du Plan Individuel de Formation - l'association loi 1901. Généralités sur les lois sur le sport, en cours - création et fonctionnement de l'association - la Ligue de l'Enseignement - l'UFOLEP (les différentes structures, les valeurs, le système fédéral) - fonctions du bénévole, du salarié	 les différents public fiche d'observation l'animateur le rôle de l'officiel d principes de constru 		Contenus synthétique - biomécanique - cardio-vasculaire et cardio-pulm - sécurité (conduites à tenir) - risques liés au dopage et (généralités) - règlements généraux applicable	onaire aux conduites addictives	

Page 5 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 2ème degré Animateurs et Offic	iels	BF 2 A	Tronc commun	8H		
Conditions d'entrée en formation ou pré requis : être titulaire du BF1 A						
• EC de participer aux ac UCC TC - 2.1	tions d'une équipe	UCC - T.C - 2.2	UCC - T.C -	_		
Mouvement Associatif et Sportif - 3H mini Compétences visées Etre capable de situer son association dans un environnement	Animation pédagogique - 2H30 mini Compétences visées Etre capable de mette en œuvre un projet adapté à sa fonction		Sécurité de la pratique - 2H30 mini Compétences visées Etre capable de prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique dans une démarche de			
 Capacités recherchées Connaître l'organisation du sport en France. S'informer des dispositifs relatifs à la formation professionnelle : VAE, BPJEPS, CQP, etc Appréhender les nouveaux territoires. Connaître les grands principes de la Loi sur le sport. 	- Connaître les étap • la démarche • la conceptior • la mise en pl évolutives • l'analyse et - Connaître les prin Officiels.	de projet n d'une progression d'apprentissage ace de situations pédagogiques nouvelles et	formateur. Capacités reche Mieux comprendre dans leur comp physiologiques et biomécaniques. Illustrer et mettre en œuvre ces m thèmes d'étude Utiliser ses connaissances pour ac Transmettre ses connaissances. Repérer les situations et comporte Les règlements	olexité les mécanismes écanismes sur un ou deux dapter sa pratique		
 Contenus synthétiques de formation La loi sur le sport. La structuration du secteur associatif. L'environnement de l'association. Le Plan National de Développement Les dispositifs ministériels La Branche Professionnelle du Sport La responsabilité civile et pénale Les assurances 	Contenus La démarche de Les méthodes d' L'évaluation.	synthétiques de formation projet.	Contenus synthétiques Approfondissement des connaissance E.C. d'intervenir en formation sur les a - bio-mécanique - cardio-vasculaire et cardio-p - les filières énergétiques - sécurité (conduites à tenir) - les risques liés au dopage e addictives	es du BF1 aspects : pulmonaire		

Page 6 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 1er degré BF 1 A	REFERENTIEL DE COMPET	TENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A	L'ARC		
Présentation générale UC AS	5 - 1-A-4 - Activité Sp	- 1-A-4 - Activité Sportive –22H (NB: Les quotas horaires peuvent être augmentés selon les exigences de la discipline sportive)			
•	Compétences visées: EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association EC de participer à l'organisation de l'activité départementale				
Unité de Compétences Capitalisables A.S - 1-A-4.1	UCC A.S - 1-A-4.2	UCC A.S - 1-A-4.3	UCC A.S - 1-A-4.4		
Technique et Pedagogie	LEGISLATION	SECURITE DE LA PRATIQUE	ENVIRONNEMENT		
Proposition de répartition horaire : 13H minimum	1H30 minimum	5H minimum	2H30 minimum		
 Compétences capitalisables Etre capable de : Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques Créer et mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base. Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public. 	Compétences capitalisables Etre capable de : En regard des Brevets d'Etats, la réglementation s'applique aux seules activités rémunérées. CF formations fédérales. Identifier et appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep et sur le dopage en général.	Compétences capitalisables Etre capable de : Identifier et prévenir les risques liés à l'activité (blessures fréquentes et accidents) Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités (adaptation du matériel au pratiquant). Assurer la sécurité dans et hors pratique (sur le pas de tir et autour de celui-ci).	Compétences capitalisables Etre capable de : Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter. Réagir en fonction des contraintes Prendre en compte la protection du milieu		
Capacités recherchées La connaissance et la maîtrise de la technique La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre. L'animation pédagogique spécifique	Capacités recherchées - Connaître les réglementations concernant la pratique de l'activité - Connaître les responsabilités juridiques et morales des pratiquants, des animateurs bénégles et des professionnels	Capacités recherchées Analyser l'ensemble des conditions de pratique pour organiser la conduite de son groupe en toute sécurité Identifier les niveaux de pratique, repérer les comportements à risques et repérer les situations dangereuses. Connaître la conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure	Capacités recherchées Prendre en compte les prévisions météorologiques locales Prendre en compte les différents matériels		
-L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité	bénevoles et des professionnels - Mettre en pratique ses connaissances	 Acquérir un comportement responsable Aborder les aspects essentiels de la bio mécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité Connaître le fonctionnement des chaînes motrices mises en action Identifier les principaux traumatismes inhérents à l'activité et savoir les prévenir 	•Prendre en compte la nature du milieu d'évolution (notamment en fonction de l'âge)		

Page 7 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 1er degré Animateur BF 1 A	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC	
Unité de Compétences Capitalisa A.S -1-A-4.1 TECHNIQUE ET PEDAGOGI Répartition horaire : 13H	 Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique 	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
La connaissance et la maîtrise de la technique	onnaître et être capable d'appliquer les différentes phases de tir	
La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre.	Connaître et être capable de mettre en oeuvre une séance d'initiation adaptée au public	
L'animation pédagogique	 Connaître et être capable de mettre en œuvre les différentes techniques pédagogies afin d'éviter les situations d'échecs (adaptabilité) Création et mise en place de jeux liés à l'activité 	
L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité	Connaître et être capable de mettre en œuvre un bilan d'évaluation de fin de séance d'animation	
Evaluation	Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.	

Page 8 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 1er degré Animateur BF 1 A	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC
UCC A.S - 1-A-4.2 LEGISLATION Répartition horaire : 1H30	Etre capable • En regard des Brevets d'Etats, la réglementation s'applique aux seules activités rémunérées. CF formations fédérales. • d'Identifier et d'appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir
La connaissance des réglementations concernant la pratique de l'activité	Connaître les règles de base pour animer une séance en toute sécurité
L'identification des responsabilités juridiques et morales des usagers et des animateurs bénévoles	Les responsabilités juridiques et morales sont du domaine général de l'association (traitées dans le tronc commun). Connaître les règles de base sur le dopage et les interdits s'y afférants.
La mise en pratique de ces connaissances	Mettre en pratique les règles de base pour animer une séance en toute sécurité
Evaluation	Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.

Page 9 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 1er degré Animateur BF 1 A	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC
UCC A.S -1-A-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE Répartition horaire : 5H	Etre capable de : Identifier et prévenir les risques liés à l'activité Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités Assurer la sécurité dans et hors pratique
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir
Les connaissances générales	Connaître et mettre en pratique les consignes de base des consignes de sécurité.
Les connaissances liées à l'activité (matériel – pratiques)	• Connaître et être capable d'utiliser le matériel adapté au pratiquant (entretien, préparation, vérification,)
Les connaissances appliquées au milieu	• Connaître et mettre en œuvre les sécurités du lieu de l'aire de pratique dans son milieu environnemental
Evaluation	Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.

Page 10 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 1er degré Animateur BF 1 A	Referentiel de competences specifiques de l'Activite Sportive : TIR A L'ARC
UCC A.S -1-A-4.4 ENVIRONNEMENT Répartition horaire : 2H30	Etre capable de : Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter. Identifier et réagir de façon adaptée aux contraintes du milieu Prendre en compte la protection du milieu
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir
La connaissance du milieu de vie (habitat, faune, flore, culture, météo)	• Lors d'une pratique en extérieur, connaître et respecter le milieu dans lequel on évolue
L'intégration de l'activité et des comportements y attenant, dans une logique de protection du milieu et de développement durable.	 Connaître et mettre en pratique les informations de la plaquette du développement durable Connaître et être capable d'acquérir du matériel en tenant compte de l'impact écologique
Evaluation	Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.

Page 11 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 2ème degré BF 2 A	REFERENTIEL DE COMPETENCE	es specifiques de l'Activite Sportive : Ti	R A L'ARC		
Présentation générale UC A.S -2-A-4	- Activité Sportive	? − 42H (NB : Les quotas horaires peuvent être augmentés	selon les exigences de la discipline sportive)		
	Compétences visées: EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association et dans le département ou la région EC de participer aux actions d'une équipe de formateurs				
Unité de Compétences Capitalisables A.S -2-A-4.1	UCC A.S -2-A-4.2	UCC A.S -2-A-4.3	UCC A.S -2-A-4.4		
Technique et Pedagogie	LEGISLATION	SECURITE DE LA PRATIQUE	Environnement		
Proposition de répartition horaire : 32H mini	2H mini	5H mini	3H mini		
Compétences capitalisables Etre capable de : • Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques et pédagogiques • Transmettre des connaissances et des savoirs	Compétences visées Etre capable de : • En regard des Brevets d'Etats, la réglementation s'applique aux seules activités rémunérées. CF formations fédérales. • Approfondir ses connaissances	Compétences visées Etre capable de : Identifier et analyser les risques liés à l'activité (mauvais positionnement). Rédiger des fiches didactiques Identifier les interrelations entre les composantes de l'activité et les actions motrices mises en oeuvre	Compétences visées Etre capable de : S'approprier les contraintes liées aux milieux et aux matériels et s'y adapter. Les faire accepter Les faire respecter		
Domaines des capacités recherchées La maîtrise et le perfectionnement de la technique La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre optimales. L'analyse et l'évolution de l'animation pédagogique spécifique à l'activité L'efficience de l'observation et de l'évaluation, en rapport avec l'activité La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs	Domaines des capacités recherchées - L'appropriation de l'évolution des textes - L'analyse et la transmission des concepts de responsabilité juridique et morale applicables aux animateurs	Domaines des capacités recherchées L'analyse de l'ensemble des conditions de pratique pour concevoir une conduite de groupe en toute sécurité La conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure et son application dans une mission de prévention L'analyse des aspects essentiels de la bio mécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs relatifs à la sécurité de la pratique de l'activité.	Domaines des capacités recherchées L'étude du milieu La connaissance approfondie du matériel utilisé dans l'activité L'influence du milieu sur les comportements des pratiquants La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs		

Page 12 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 2ème degré Animateur BF 2 A	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC	
Unité de Compétences Capitalisables A.S -2-A-4.1 TECHNIQUE ET PEDAGOGIE Répartition horaire : 32H		
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner	
La maîtrise et le perfectionnement de la technique	Connaître et mettre en pratique des exercices spécifiques sur des corrections de geste	
La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre optimales	· Connaître et mettre en pratique une séance d'animation ou de perfectionnement en s'adaptant au public	
L'analyse et l'évolution de l'animation pédagogique spécifique à l'activité	Connaissance et mise en pratique d'un exercice spécifique sous forme de fiche de travail	
L'efficience de l'observation et de l'évaluation, en rapport avec l'activité	Connaissance et mise en pratique des fiches d'évaluation face à un animateur en situation	
La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs	Connaissance et mise en pratique des méthodes de communication permettant de transmettre, de développer des connaissances et des savoirs et inciter le stagiaire à l'approfondissement	
Evaluation	Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.	

Page 13 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 2ème degré Animateur BF	2 A	Referentiel de competences specifiques de l'Activite Sportive : TIR A L'ARC
UCC A.S -2-A-4.2 LEGISLATION Répartition horaire : 2H		Etre capable de : • Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires • Approfondir ses connaissances
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner
La connaissance des réglementations concernant la pratique de l'activité Connaît		e et être capable de faire appliquer les règlements des différentes disciplines de tir à l'arc (manuel arbitrage).
L'identification des responsabilités juridiques et morales des usagers, des animateurs bénévoles et des professionnels		onsabilités juridiques et morales sont du domaine général de l'association (traitées dans le tronc commun)
La mise en pratique de ces connaissances Mise en p		ratique des règlements des différentes disciplines de tir à l'arc
		r à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires e de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.

Page 14 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Animateur BF 2	2 A	Referentiel de competences specifiques de l'Activite Sportive : TIR A L'ARC	
UCC A.S -2-A-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE Répartition horaire : 5H		Etre capable de : Identifier et analyser les risques liés à l'activité Rédiger des fiches didactiques Identifier les interrelations entre les composantes de l'activité et les actions motrices mises en oeuvre	
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner	
Les connaissances générales	- Connaître et mettre en pratique les posture et gestuelle pour tirer en toute sécurité		
		ation d'une fiche de travail : sécurité lors d'un concours, d'un passage de badge, animation dans un club, animation ne fête patronale, etc	
Les connaissances appliquées au milieu	Appliquer les consignes des fiches ci-dessus réalisées par une mise en situation		
Evaluation Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.		er à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires e de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.	

Page 15 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 2 ^{eme} degré Animateur BF 2	2 A	Referentiel de competences specifiques de l'Activite Sportive : TIR A L'ARC	
UCC A.S -2-A-4.4 ENVIRONNEMENT Répartition horaire : 2H	1	Etre capable de : • S'approprier les contraintes liées aux milieux et aux matériels et s'y adapter. • Les faire accepter • Les faire respecter	
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner	
La connaissance du milieu de vie (habitat, faune, flore, culture, météo)	Connaîtr	ître et s'approprier le milieu lors de la pratique	
L'intégration de l'activité et les comportements y attenant, dans une logique de protection du milieu et de développement durable		ître et mettre en pratique les documents concernant le développement durable élaboré et mis à disposition par l'Ufolep a 21 et guide pratique à l'usage des manifestations sportives, etc)	
Evaluation		er à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires ne de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.	

Page 16 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



BF A Stages vie associative et fédérale

1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H)

Connaître son association.

- Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...)
- Identifier les différentes activités
- S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif

2° Dans le cadre de la formation BF 1 A Animateur 1er degré : (10H)

Mieux connaître son association.

- Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...)
- Connaître les différentes activités
- S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif

Mieux connaître son comité départemental. Réaliser un projet simple dans son association Ce projet peut être constitué par (au choix) :

- l'amélioration d'un aspect du fonctionnement
- l'organisation de rencontres
- l'accueil d'un nouveau public
- l'amélioration des conditions de pratique ..

3° Dans le cadre de la formation BF 2 A Animateur 2ème degré (10H)

- Se positionner au sein de la fédération au niveau national.
- Rechercher les modalités pratiques de l'organisation et du fonctionnement de la
- Prendre contact avec des personnes de la région avant des responsabilités nationales.
- Prendre en compte le PND, le PRD et le PDD pour réaliser un projet.

BF A Stages en animation dans l'association ou le département ou la région

1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H)

Participer à l'animation de séances sous la responsabilité d'un tuteur aux qualifications reconnues dans l'association et dans le département.

2° Dans le cadre de la formation BF 1 A Animateur 1er degré : (40H)

Elaborer et conduire une progression d'apprentissage Prendre en compte l'évolution des publics.

Justifier la progression suivie et les choix pédagogiques

3° Dans le cadre de la formation BF 2 A Animateur 2ème degré (40H)

Réaliser un projet d'animation au niveau départemental, en liaison avec le Comité et sa Commission Technique par exemple : créer une commission technique départementale ou participer à l'animation de

- participer au développement de l'activité concernée. organiser une manifestation entre plusieurs associations. participer à l'organisation d'une manifestation départementale, régionale ou nationale éventuellement s'intégrer à une équipe de formateurs d'Animateurs.

Evaluation et validation faites par le tuteur de stage et le responsable de l'association, le ou les responsables des comités départementaux ou régionaux, selon les modalités définies par la Commission Nationale Formation Ufolep (voir documents de la mallette formation : « dossier de période probatoire » et « stages en situation » annexe N°5).

Commission Nationale Formation 2007 Page 17 sur 27



Conditions d'entrée dans le cursus de formation d'officiel

Activité sportive : TIR A L'ARC

- 1°) Etre licencié UFOLEP
- 2°) Valider une période probatoire d'expérience associative d'au moins 20 heures
- 3°) Age requis défini par la CNS:

au moins 16 ans à l'entrée en formation et au moins 18 ans à l'obtention du BF10

4°) Justifier d'un niveau technique de pratique dans l'activité

Niveau requis : - A l'issue de la période probatoire, le stagiaire devra connaître :

Le manuel d'arbitrage

(Ce document devra être fourni par le délégué départemental lors de l'inscription d'entrée en formation)

Page 18 sur 27 Commission Nationale Formation 2007





	OFFICIELS		Brevet Fédéral 1er degré BF 1 O	Brevet Fédéral 2ème degré BF 2 O	Options
(Conditions d'entrée en formation		Avoir ans (débuter par UC Probatoire)	Avoir le BF1 O complet et AFPS	
	Compétences terminales visées		EC d'organiser et de gérer un projet d'épreuve dans l'association.	EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département ou la région. EC d'intervenir au sein d'une équipe de formation	EC
		Durée totale	66H <i>(20+8+8+30)</i>	66H <i>(8+8+50)</i>	heures
	Compétences capitalisables		Etre capable de :	Etre capable de :	Etre capable de :
	Pério	de probatoire 20H	•S'intégrer dans l'association à des fins d'animation ou de gestion et de maîtriser la technique de l'activité		
unu	UCC TC.1	Mouvement Associatif et Sportif	•Participer au fonctionnement de son association Ufolep.	•Situer son association dans son environnement.	
Tronc commun	UCC TC.2	Animation	•Mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission.	•Mettre en œuvre un projet adapté à sa mission.	
Tronc	UCC TC.3	Sécurité de la pratique	•Assurer la protection des pratiquants.	 Tenir compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique, dans une démarche de transmission de savoirs. 	
a)	UCC A.S. 4 4.3 prair	4.1 Technique et pédagogie	Participer à la gestion d'une manifestation (arbitre, juge, commissaire) Expliquer les interventions de l'officiel	Organiser une épreuve Répondre à toutes les interrogations Identifier et tenir compte de toutes les contraintes d'une manifestation	•
Activité Sportive		4.2 Législation Réglementation	•Identifier, appliquer les textes réglementaires et les règlements sportifs liés à la pratique	Connaître toutes les règles concernant la pratique de l'activité et leurs modes d'application.	
		4.3 Sécurité de la pratique	 Identifier et prévenir les risques liés à l'activité Assurer la sécurité des pratiquants dans l'espace de pratique et en dehors 	•Gérer le site d'accueil de l'activité. •Mettre en œuvre le dispositif de sécurité.	•
		4.4 Environnement	 Identifier les milieux d'évolution et les matériels Agir en fonction des contraintes qui en découlent Prendre en compte la protection du milieu 	•S'adapter aux contraintes liées aux milieux et aux matériels	•
U	C 5	Stage Pratique en Association	S'intégrer à une équipe associative Participer à des actions de l'association et du Comité départemental Ufolep	•Connaître la Fédération et la positionner au niveau régional et national.	
U	C 6	Stage Pratique en Animation	 Tenir un rôle d'officiel au sein de l'association Réaliser des projets dans son association. Prendre en charge l'activité dans l'association. 	•Réaliser un projet au niveau départemental ou régional, en liaison avec la commission technique concernée	
	AFPS		•Etre titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours		

Page 19 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 1er degré Officiel BF 1 O	REFERENTIEL DE COMPETEN	CES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPOR	RTIVE: TIR A L'ARC		
UC A.S -1-O-4 - Activité Sportive – 8H					
Compétences visées EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association EC d'intervenir au sein d'une équipe de formation					
Unité de Compétences Capitalisables	UCC A.S -1-0. 4.2	UCC A.S -1-0-4.3	UCC A.S -1-O-4.4		
A.S -1-0-4.1	Législation	Sécurité de la	Environnement		
Techniques et pédagogie	Réglementation	pratique			
1H minimum	3H minimum	2H minimum	2H minimum		
Compétences capitalisables	Compétences capitalisables	Compétences capitalisables	Compétences capitalisables		
 Etre capable de : Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge) Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel, expliquer ses interventions et répondre aux interrogations 	Etre capable de : Connaître et appliquer les textes réglementaires liés à la pratique de l'activité	 Etre capable de : Identifier et prévenir les risques liés à l'activité Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités Assurer la sécurité des pratiquants dans et hors pratique 	 Etre capable de : Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels Agir en fonction des contraintes qui en découlent Prendre en compte la protection du milieu 		
Capacités recherchées Gérer l'accueil des participants à son niveau d'intervention Prendre des responsabilités dans la gestion d'une manifestation Sanctionner les anomalies ou en référer à l'autorité supérieure Expliquer les décisions prises Répondre aux interrogations	Capacités recherchées - Connaître les bases des textes réglementaires propres à l'activité - Connaître les règlements sportifs concernant le matériel, l'espace et l'équipement des participants - Connaître les conditions de déroulement de la manifestation	Capacités recherchées - Repérer les comportements et les situations à risques Connaître le plan de secours correspondant à sa mission - Gérer le public et assurer sa protection.	Capacités recherchées - Connaître et faire appliquer les pratiques permettant la protection de l'environnement. - Connaître les conditions d'environnement de la pratique de l'activité, (nature des sols, matériel utilisé, luminosité, météo).		
Evaluation Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe	Evaluation Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe	Evaluation Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe	Evaluation Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe		

Page 20 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 1er degré			
Officiel BF	10	Referentiel de competences specifiques de l'Activite S portive : TIR A L'ARC	
Unité de Compétences Capitalisables A.S -1-0-4.1		Etre capable de : • Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge) • Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel, expliquer ses interventions et répondre aux interrogations	
TECHNIQUE ET PEDAG Répartition horaire : 1H	OGIE	- Juger, arbitrer, term urriole d'officier, expliquer ses interventions et repondre aux interrogations	
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
L'accueil des participants à son niveau d'intervention	Etre capable d'énoncer et/ou rappeler les règles générales de la compétition		
La prise de responsabilités dans la gestion d'une manifestation	Etre capable d'intervenir dans le déroulement d'une manifestation		
Les sanctions des anomalies et leur transmission au niveau supérieur	Connaître et être capable d'appliquer la réglementation en matière de réclamation et sanction - chapitre 7 (réserve, réclamation) - et savoir mettre en œuvre les procédures		
L'explication des décisions prises	Etre capable d'argumenter les prises de décisions en se référant au règlement		
Réponse aux interrogations	Etre capable de réponde aux interrogations en se référant au règlement		
Evaluation		Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.	

Page 21 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 1er degré Officiel BF	10	Referentiel de competences specifiques de l' A ctivite S portive : TIR A L'ARC	
UCC A.S -1-O-4.2			
LEGISLATION		Etre capable de :	
REGLEMENTATION		Identifier et appliquer les textes réglementaires liés à la pratique de l'activité.	
Répartition horaire : 3H			
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
Les bases des textes réglementaires propres à l'activité	Connaître et être capable de mettre en pratique les règlements en vigueur du manuel d'arbitrage		
Les règlements sportifs concernant le matériel, l'espace et l'équipement des participants	Connaître et <i>être capable de</i> mettre en pratique les différentes vérifications et contrôle des matériels individuels et collectifs liés à la manifestation		
Les conditions de déroulement de la manifestation	Connaître et <i>être capable de</i> gérer la manifestation dans toute sa durée		
		er à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires pe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.	

Page 22 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 1er degré Officiel BF	10	Referentiel de competences specifiques de l'Activite Sportive : TIR A L'ARC	
UCC A.S-1-O-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE Répartition horaire : 2 H		Etre capable de : Identifier et de prévenir des risques liés à l'activité Prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités Assurer la sécurité dans et hors pratique	
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
Les comportements et les situations à risques	Etre capable de détecter, prévenir et gérer les différents évènements à risques		
Le plan de secours propre à sa mission	Connaître les risques physiologiques liés à l'activité et savoir agir en conséquence		
La gestion du public et sa protection	Connaître et être capable de mettre en application les règles y afférent dans le manuel d'arbitrage		
Evaluation		Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.	

Page 23 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 1er degré Officiel BF	1 0	Referentiel de competences specifiques de l'Activite Sportive : TIR A L'ARC
UCC A.S -1-O-4. ENVIRONNEMENT Répartition horaire : 2H	4	 Etre capable de : Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels Agir en fonction des contraintes qui en découlent Prendre en compte la protection du milieu
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir
La connaissance et l'application des règles permettant la protection de l'environnement	Sensibiliser les organisateurs sur le respect et la protection du site sur lequel se déroule la manifestation	
L'identification des conditions d'environnement et de la pratique de l'activité, (nature des sols, matériel utilisé, luminosité, météo)	Etre capable de faire respecter les règles liées à l'utilisation des sites	
		er à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires de de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.

Page 24 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Brevet fédéral 2ème degré BF 2 O	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC
----------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------

UC A.S -2-O-4 Activité Sportive – 8H minimum

Compétences visées EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département ou la région.

EC d'être acteur au sein d'une équipe de formation

Il n'y a pas nécessité de mettre en place un deuxième niveau théorique dans le cursus officiel

Pour permettre une passerelle vers la filière Formateur, nous préconisons après validation du BF 1 0 :

- 1°) Suivre le tronc commun BF 2 O et le valider.
- 2°) Effectuer une formation en club, département et/ou région d'un volume horaire minimum de 60 heures comprenant au moins :
 - 10 arbitrages de club, départementaux et/ou régionaux
 - 2 organisations de manifestations (invitation, gestion des inscriptions, de la compétition et des résultats)
 - Un travail de recherche personnel relatif au tir à l'arc
 - Avoir participé en tant qu'intervenant à un stage de formation fédérale.

La validation du BF 2 O se fera par une demande de diplôme à adresser au pôle formation (via un département, une région) sous forme d'un dossier détaillant les actions ci-dessus mentionnées

Evaluation:

L'évaluation se fait sur la présentation du dossier complet.

Page 25 sur 27 Commission Nationale Formation 2007

BF O Stages vie associative et fédérale

1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H)

Connaître son association.

- Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...)
- Identifier les différentes activités
- S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif

2° Dans le cadre de la formation BF 1 O Officiel 1er degré : (10H)

Mieux connaître son association.

- Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...)
- Connaître les différentes activités
- S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif

Mieux connaître son comité départemental. Réaliser un projet simple dans son association Ce projet peut être constitué par (au choix) :

- l'amélioration d'un aspect du fonctionnement
- l'organisation de rencontres
- l'accueil d'un nouveau public
- l'amélioration des conditions de pratique ...

3° Dans le cadre de la formation BF 2 O Officiel 2ème degré (10H)

Connaître la fédération au niveau national.

Rechercher les modalités pratiques de son organisation et de son fonctionnement.

Prendre contact avec des personnes de la région ayant des responsabilités nationales.

Prendre en compte le PND, le PRD et le PDD pour réaliser un projet.

BF O Stages en animation dans l'association, le département ou la région

1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H)

Participer à l'animation de séances sous la responsabilité d'une personne aux qualifications reconnues 2° Dans le cadre de la formation BF 1 O
Officiel 1er degré :
(20H)

3 arbitrages

1 participation à l'organisation d'une manifestation

3° Dans le cadre de la formation BF 2 O Officiel 2ème degré (40H)

Voir explication page précédente

• éventuellement s'intégrer à une équipe de formateurs d'Officiels

Evaluation et validation faites par le tuteur de stage et le responsable de l'association, le ou les responsables des comités départementaux ou régionaux, selon les modalités définies par la Commission Nationale Formation Ufolep (voir documents de la mallette formation : « dossier de période probatoire » et « stages en situation » annexe N°5).

Page 26 sur 27 Commission Nationale Formation 2007



Bibliographie - Centre de ressources			
Générale	Spécifique		
La Mallette Formation de la Commission Nationale			
et ses 6 annexes	Documents de travail élaborés par la CNS Tir à l'Arc		
Site Internet du Pôle Formation www.ufolep.org	Site Internet du Pôle Formation Tir à l'Arc : www.apsl.info		
Site d'informations générales Yatout www.ufolep.org			

Page 27 sur 27 Commission Nationale Formation 2007